

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17091**

Intitulé

MASTER : MASTER Journalisme professionnel

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université Bordeaux Montaigne - Bordeaux 3 (Institut de Journalisme de Bordeaux Aquitaine (IJBA))

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'université de Bordeaux III, Directeur de l'IJBA

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

321p Journalisme et communication : organisation-gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le journaliste recueille, vérifie, relate, met en forme ou commente des informations concernant des événements en vue de leur publication dans des journaux écrits ou de leur diffusion par les médias radio, télé ou électroniques.

Ses principales activités peuvent être les suivantes :

- diriger une équipe rédactionnelle
- participer aux réunions de rédaction et choisir les informations à diffuser
- recueillir des informations par des interviews, des reportages, en assistant à des manifestations, conférence de presse...
- rédiger des articles
- habiller l'ensemble des informations à diffuser et déterminer leur place dans la hiérarchie de l'information en cohérence avec la ligne éditoriale
 - Connaître le droit et l'économie de la presse et de la profession
- Connaître l'histoire de la presse, des médias et de l'ensemble des quotidiens nationaux et régionaux, des stations de radios, des chaînes de télévision et l'information produite par les agences de presse
- Maîtriser une langue étrangère
- Analyser l'actualité à la lumière des connaissances et des méthodes maîtrisées par les disciplines fondamentales des sciences humaines et sociales
- Connaître les sources d'information et leurs limites
- Maîtriser l'expression écrite et connaître les fondements de l'écriture journalistique en fonction des supports
- Maîtriser les outils de diffusion de l'information : informatique, photo, son, vidéo...
- Maîtriser les techniques de l'interview et du reportage
- Maîtriser les techniques de gestion et d'animation d'équipe

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises de presse : Agences mondiales de presse, Agences d'information spécialisée, Agences de presse télévisée, Chaînes généralistes, Chaînes thématiques, Télévisions de proximité, Radios généralistes, Télévisions et radios sur l'Internet, Quotidiens d'information générale, Magazines d'information générale, Presse spécialisée, Presse écrite Régionale, Presse écrite Départementale, Magazines régionaux d'information, Maisons de production audiovisuelle, sites d'information sur Internet

Directeur de la rédaction, directeur de l'information, rédacteur en chef, rédacteur en chef adjoint, secrétaire général de rédaction, chef de service, chef d'agence ou de rédaction, grand reporter, chef de rubrique, chef ou responsable d'édition, rédacteur spécialisé, rédacteur, reporter, secrétaire de rédaction ou d'édition, journaliste reporter d'images, photographe de presse.

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1106 : Journalisme et information média

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

L'accès à la formation est soumis à un examen d'entrée dans l'établissement qui le dispense. Y sont contrôlées :

- les capacités d'expression écrite et orale,
- les motivations,
- la culture générale, la connaissance de l'actualité, les capacités d'analyse et de synthèse.

Le parcours de formation sous statut d'étudiant donne lieu à un contrôle continu dans chaque enseignement dispensé.

Le parcours par VAE donne lieu à la rédaction d'un dossier qui doit expliciter, par référence au diplôme, les connaissances, compétences et aptitudes qu'il a acquises par l'expérience. Il comprend les documents rendant compte de cette expérience et la durée des différentes activités dans lesquelles le candidat l'a acquise ainsi que, le cas échéant, les attestations correspondant aux formations suivies et aux diplômes obtenus antérieurement.

Ce dossier donne lieu à une soutenance devant un jury composé de journalistes professionnels et d'universitaires qui peuvent prononcer une validation partielle ou totale du master professionnel de l'IJBA.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	jury composé de journalistes professionnels et d'universitaires
En contrat d'apprentissage	X	jury composé de journalistes professionnels et d'universitaires
Après un parcours de formation continue	X	jury composé de journalistes professionnels et d'universitaires
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	jury composé de journalistes professionnels et d'universitaires

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Création de l'Institut de Journalisme de Bordeaux Aquitaine (IJBA) par décret n° 2006-1138 du 11 septembre 20 06

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Diplôme reconnu par la convention collective nationale des journalistes répondant aux critères de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi des Journalistes (CPNEJ)

Pour plus d'informations

Statistiques :

Toutes les informations en ligne sur le nombre d'étudiants par an
<http://213.41.125.227/>

Autres sources d'information :

edith.remond@ijba.u-bordeaux3.fr

Lieu(x) de certification :

Université Bordeaux Montaigne - Bordeaux 3 : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Gironde (33) [Bordeaux]

Université Michel de Montaigne Bordeaux III : Aquitaine - Gironde (33) [Bordeaux]

Institut de Journalisme de Bordeaux Aquitaine (IJBA)

1, Rue Jacques Ellul

33080 Bordeaux Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Michel de Montaigne Bordeaux III : Aquitaine - Gironde (33) [Bordeaux]

Institut de Journalisme de Bordeaux Aquitaine (IJBA)

1, Rue Jacques Ellul

33080 Bordeaux Cedex

Historique de la certification :

Le master de journalisme professionnel de l'IJBA a succédé en 2007 à la formation dispensée au sein de la filière journalisme de l'IUT Michel de Montaigne de l'Université de Bordeaux 3 qui a été supprimée.